santé famille retraite services

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

R.U.M. : Référence Unique du Mandat

anips

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la M.S.A. à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la M.S.A. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé(e) par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

1- dans les 8 semaines suivant la date de votre compte pour un prélèvement autorisé,

2 - sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Votre Nom : .....

Raison Sociale — Nom - Prénom du débiteur

N° Immatriculation : |__|__|__|